



FICHE DE RENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES FAMILLES
A AJOUTER SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe de l'enfant :

Régime alimentaire : Allergie alimentaire dans le cadre d'un PAI :..... sans porc sans viande

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe de l'enfant :

Régime alimentaire : Allergie alimentaire dans le cadre d'un PAI :..... sans porc sans viande

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe de l'enfant :

Régime alimentaire : Allergie alimentaire dans le cadre d'un PAI :..... sans porc sans viande

Renseignements concernant les parents ou les représentants légaux

Attention, tout changement en cours d'année devra être signalé via le portail famille

Y a-t-il 1 garde exclusive au profit du : représentant légal 1 ou 2

Y a-t-il 1 garde alternée

Nom et prénom du père ou du représentant légal 1 :

Adresse :

Tel domicile : tél portable : tél travail :

mail :@.....

Nom et prénom de la mère ou du représentant légal 2 :

Adresse :

Tel domicile : tél portable : tél travail :

mail :@.....

Personnes autorisées à venir récupérer l'enfant ou à contacter si besoin en cas d'urgence :

Nom et prénom :

Tel domicile : tél portable :

Nom et prénom :

Tel domicile : tél portable :

Fréquentation de la garderie :

De manière permanente

Lundi matin Mardi matin Jeudi matin Vendredi matin

Lundi soir Mardi soir Jeudi soir Vendredi soir

Dès le jour de la rentrée

Occasionnellement

Les parents ou représentants légaux s'engagent à préciser auprès des ATSEM la veille pour le lendemain la présence de leur enfant

Accords des Parents :

J'autorise mon enfant à quitter seul l'école à 16h45

Dans le cas où l'enfant est autorisé à quitter seul l'école, la sortie se fait obligatoirement à 16h45, pas de départ échelonné pendant la garderie.

Accords des Parents :

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires et m'engage à les respecter.

Signatures